

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE  
DE CHASNÉ SUR ILLET**

**Séance du 18 mars 2014**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 13  
Présents : 12  
Votants : 13

L'an deux mil quatorze, le dix-huit mars à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy VASNIER, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2014**

**Étaient présents** : Marc Collin, Michel Demay, Cécile Giard, Claude Houllier, Sylvie Jupin, Valérie Legeard, Sophie Phélon, Stéphane Pichon, Colette Planté, Pierre Rochelle, Guy Vasnier, Philippe Villoup.

**Absente** : Anne-Sophie Descormiers (pouvoir à Michel Demay)

**Secrétaire de séance** : Cécile Giard

*Le compte rendu de la séance précédente est validé à l'unanimité des membres présents.*

**Présentation du rapport du SIVU**

*Michel Demay fait la présentation du rapport du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Forêt et de l'Illet. Ce syndicat créé il y a 22 ans regroupe 3 communes : Mouazé, Chasné sur Illet et St Sulpice la Forêt. Son objet est l'achat de matériel en commun. Il dispose également d'un agent.*

*La question quant à l'avenir du SIVU est posée du fait que Rennes Métropole (dont la commune de St Sulpice la Forêt fait partie) envisage de prendre la compétence voirie. De plus, l'agent doit partir en retraite en juin 2015.*

*Pour cette année, la participation des communes est maintenue à 22 000 €.*

**Délibération n°2014-15 : Contrat Enfance Jeunesse : avenant n°3**

*M. Collin rappelle que la CAF, via le Contrat enfance Jeunesse participe financièrement aux actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Le CEJ est signé au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Liffré.*

*L'avenant n°3 a pour objet l'intégration du relais assistantes maternelles, repris par le CIAS, sous le titre RIPAME du Pays de Liffré.*

*Après délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident l'avenant n° 3 au contrat enfance jeunesse et autorise M. Le Maire à le signer.*

***Fait et délibéré à Chasné sur Illet,  
Le 18 mars 2014  
Le Maire, Guy VASNIER***

***Ont signé le présent registre les membres du conseil municipal de  
Chasné sur Illet présents lors de la séance du  
18 mars 2014***

---

*Marc Collin*

*Michel Demay*

*Anne-Sophie Descormiers*

*Cécile Giard*

*Claude Houllier*

*Sylvie Jupin*

*Valérie Legeard*

*Sophie Phélon*

*Stéphane Pichon*

*Colette Planté*

*Pierre Rochelle*

*Guy Vasnier*

*Philippe Villoup*